

MAIRIE DE DEVECEY
PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL
du vendredi 18 décembre 2015 – 20h00

Présent(e)s : Michel JASSEY, Philippe LEGRAND, Valérie SALGADO, Brahim SEDKI, Mireille CHEVROULET, Ahmed ROUKEB, Nathalie RICHARD, Sébastien PETREMENT, Sandrine GROSHENRY, Roger HANRIOT, Olivier SAUGET.

Absent(e)s : Frédérique MARTIN donnant pouvoir à Valérie SALGADO, Laëtitia LARROCHE donnant pouvoir à Mireille CHEVROULET, Caroline BRUN donnant pouvoir à Philippe LEGRAND.

Secrétaire de séance : Roger HANRIOT

Approbation, à l'unanimité, du compte-rendu du conseil municipal du 27 novembre 2015.

Ordre du jour :

- 1) **Vente d'un terrain à un administré**
- 2) **Choix du fournisseur gaz**
- 3) **Décision Modificative n° 2**
- 4) **Décision Modificative n° 3**

Questions diverses

- 5) **Dossier ONF**
- 6) **Sécurité routière**

1) **Vente d'un terrain à un administré**

Le Maire rappelle la délibération prise le 10 avril 2015. Il informe les élus que le plan de bornage a été réalisé par le géomètre et que toutes les démarches relatives au déclassement et à la désaffectation de la voie publique ont été réalisées.

Par conséquent, après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, avec 12 voix pour et 2 abstentions, accepte de vendre le terrain cadastré AL 156 situé Chemin des Criantes d'une superficie de 127 m² à 60 € le m².

2) **Choix du fournisseur gaz**

Avec l'ouverture du marché du gaz à la concurrence, les tarifs réglementés de vente fixés par le gouvernement ont été supprimés en 2015. En tant qu'acheteur public, la commune a donc dû solliciter 3 fournisseurs pour une offre de service sur ses deux sites (Mairie et salle des fêtes).

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, décide, à l'unanimité, de choisir Engie comme fournisseur de gaz et autorise le maire à signer le contrat pour une durée de 36 mois.

